

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **35 (1899)**

Heft 22

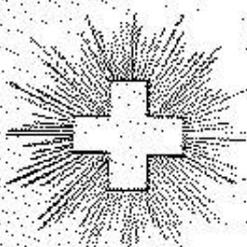
PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Epruvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Quelques mots à propos de l'enseignement des sciences naturelles. — Page choisie. — Chronique scolaire: Genève, Jura, bernois, Vaud, Valais. — Correspondance. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — Partie pratique: histoire suisse, leçons de choses, dictées, arithmétique, gymnastique.*

QUELQUES MOTS A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES NATURELLES

Depuis longtemps déjà, les sciences naturelles sont enseignées à l'école primaire et à l'école secondaire. Mais cet enseignement a-t-il toujours été et est-il encore aujourd'hui compris dans la juste direction ? Nous ne le croyons pas, et c'est à exposer nos idées sur ce sujet que nous voulons consacrer les lignes suivantes.

La méthode qui, jusqu'à aujourd'hui, a été généralement en usage, consistait à bourrer le cerveau de l'enfant de noms, de tableaux, de faits plus ou moins abstraits, s'adressant beaucoup plus à la mémoire qu'à l'intelligence. Les examens passés ou les seize ans atteints, le jeune homme s'empressait d'oublier tout ce bagage inassimilé et en grande partie inutile. L'enseignement des sciences naturelles doit avoir pour but essentiel, à l'école, de développer chez l'enfant le sens de l'observation, de lui apprendre à voir; par lui-même, l'enfant est très peu observateur; il embrasse beaucoup de choses d'un coup-d'œil, mais ne retient que peu. De plus, il faut l'initier aux méthodes de recherches, méthodes basées sur l'observation stricte et exacte des faits, lui apprendre à comparer, à distinguer. Qu'importe pour l'enfant qu'il connaisse beaucoup de faits, de noms d'animaux ou de plantes, etc. ? L'important est de faire pénétrer dans son esprit des notions exactes, précises, qui puissent lui servir de base pour plus tard.

Dans les classes inférieures, c'est-à-dire avec les enfants de moins de onze ans, l'enseignement des sciences naturelles peut

déjà s'exercer de façon fructueuse dans les leçons de choses. Le maître ou la maîtresse qui veut se donner la peine d'expliquer clairement pourra vivement intéresser ses jeunes auditeurs, au moyen d'une fleur, d'un animal empaillé, d'une coquille, etc. Avec des élèves plus âgés appartenant au degré supérieur de l'école primaire, l'enseignement des sciences naturelles pourra devenir distinct de celui des autres branches, mais, même avec les plus âgés, nous croyons que la meilleure des méthodes sera celle qui consistera à n'employer aucun manuel. L'enseignement sera donné exclusivement sous forme d'explications, de démonstrations permettant de comparer, de déduire. Qu'arrive-t-il, lorsque l'élève a en mains un manuel pour apprendre, par exemple, tel ordre des mammifères ? Il apprend des mots, des phrases, et, dans la leçon suivante, il répète, il *récite* des mots et des phrases. Le sens du sujet n'est pas entré dans sa tête et toute question, même simple, en dehors de ce qui est écrit dans son livre le déroutera. Nous en avons vu combien, d'élèves qui ne savaient que répéter de façon inintelligente des textes de manuels ?

Nous ne voulons pas en dire davantage sur l'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire, car nous n'avons pas eu, jusqu'ici, les loisirs nécessaires pour étudier les choses à fond dans ce domaine, et c'est l'école secondaire, la division industrielle de nos collèges communaux que nous aurons plus spécialement en vue dans les lignes suivantes.

On a eu trop la tendance, jusqu'à aujourd'hui, de faire de nos collèges de petites universités, d'avoir un enseignement trop compliqué, trop théorique et pas assez pratique. Or, il faut se placer à un double point de vue : 1^o ou l'enfant, après avoir achevé sa première classe, entrera en apprentissage ou dans un bureau, en un mot dans la vie pratique ; 2^o ou bien il continuera ses études. Dans nos collèges, nous avons des élèves de ces deux catégories, mais, règle générale, la proportion des élèves de la seconde est faible, et le but de nos établissements secondaires communaux doit être surtout celui de développer l'intelligence et le raisonnement, d'élever le niveau des connaissances générales et de rendre l'élève aussi apte que possible à se tirer d'affaire dans la carrière qu'il embrassera. Si le maître a dans sa classe des élèves qui sont destinés à poursuivre des études dans quelque établissement technique ou, par exemple, au gymnase mathématique, il pourra facilement les traiter un peu à part et diriger leur instruction de manière à ce qu'ils soient capables de suivre avec fruit l'enseignement ultérieur. En somme, l'enseignement dans nos collèges doit être surtout pratique ; il doit tendre à élever le niveau de l'instruction générale et à préparer des élèves qui sachent se servir des sciences mathématiques et naturelles apprises. *(A suivre.)*

PAGE CHOISIE

Qualités de l'instituteur.

Un instituteur peut n'être pas savant dans le sens le plus étendu de ce mot, mais il faut que son esprit voie de haut la science qu'il professe, qu'il en saisisse les rapports généraux et en distingue les points dominants. A une moindre élévation, l'instituteur ne saurait donner à son enseignement ni la clarté, ni l'intérêt, ni surtout la simplicité nécessaires pour fixer et pour attirer les esprits jeunes et vifs. J'insiste sur la simplicité ; car c'est lorsqu'on est savant qu'on est le plus capable d'être simple ; premièrement, parce que plus on est sûr de sa richesse, plus on est de longue date familiarisé avec elle, moins on est impatient de l'étaler ; ensuite et surtout, parce qu'une demi-science n'élève qu'à des idées secondaires, qui sont complexes et chargées d'accessoires, au lieu que la vraie science élève jusqu'aux principes les plus hauts, qui sont des idées simples. La connaissance de ces principes est seule capable de faire voir les détails sous leur vrai point de vue, et de faire exprimer les idées dans leurs véritables termes. On entend dire souvent de tel ou tel instituteur : il est trop profond, trop abstrait ; et l'on en conclut qu'il est trop savant ; croyez plutôt qu'il est encore jeune, qu'il est peu instruit ; quand il aura plus d'années et de connaissances, il s'élèvera jusqu'à la simplicité.

De cette supériorité de culture résultera, pour l'instituteur, l'esprit de système et de méthode. Donner à chaque partie de l'instruction son étendue et son plan, combiner les différentes branches de l'enseignement de manière qu'elles se prêtent un appui mutuel¹, ne se permettre ni sauts, ni lacunes, ni écarts, suivre avec une attention pénétrante le développement des facultés de l'enfant, marier à la sévérité de l'ordre l'abandon qui le déguise : voilà une partie considérable de la science difficile de l'instituteur. Que cette science soit pour quelques-uns le fruit d'un instinct heureux, c'est ce que nous ne voulons pas nier : il est des hommes qui naissent instituteurs ; mais, sans nous arrêter à montrer que, même dans ses chefs-d'œuvre, la nature laisse à l'art des lacunes à remplir, il nous suffit de dire qu'on ne peut fonder des règles sur des exceptions. La nature a pu accorder à quelques hommes le don presque entier de l'enseignement ; la routine a pu joindre son secours à la nature ; mais, en général, il n'y a qu'une culture supérieure qui puisse procurer à l'instituteur les précieuses qualités que nous venons d'indiquer.

A. VINET.

Quand ta conscience t'accuse, te condamne, te châtie, l'univers entier n'a ni le droit, ni le pouvoir de t'absoudre.

A côté du courage qui agit, il y a le courage qui accepte.

¹ C'est là l'idée de la concentration, exprimée dans toute sa clarté et sa simplicité.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — L'activité du nouveau chef du département de l'instruction publique, M. le conseiller d'Etat Favon, se fait sentir dans tous les domaines. L'œuvre la plus urgente était de donner à divers *laboratoires universitaires* une extension instantanément réclamée et d'organiser de nouveaux services reconnus absolument nécessaires, à la *Faculté de médecine*. Sur la proposition du département, le Grand Conseil a récemment voté d'importants crédits permettant d' exhausser le corps central des bâtiments universitaires et d'accorder plus d'air et plus d'espace aux laboratoires de physique, de zoologie et de botanique. Les laboratoires de chimie ont aussi bénéficié de nouveaux locaux. Un bâtiment, situé près de la Plaine de Plainpalais, va être acquis par l'Etat et aménagé pour recevoir les polycliniques médicale, chirurgicale et gynécologique, avec salle de cours, logements pour les assistants, etc. Des cliniques d'ophtalmologie, de dermatologie et de pédiatrie vont être créées à l'hôpital cantonal.

Le département s'occupe aussi de l'enseignement secondaire et de l'enseignement professionnel. Il étudie la création d'un *technicum* et d'une école de viticulture et de culture maraîchère. A partir du mois de septembre, il ouvrira les nouvelles classes d'apprentissage pour jeunes filles, qui doivent faire suite à l'école ménagère. Bientôt commenceront les travaux de construction du bâtiment de l'école ménagère et professionnelle dont l'emplacement a été fixé à la rue Lissignol, dans le quartier de St-Gervais. Afin de doter le nouvel édifice des derniers progrès, M. Bouvier, directeur de l'enseignement professionnel, et M. Poncey, architecte, ont récemment visité les principales villes suisses. Ils ont reconnu que, par suite de l'augmentation incessante et tout à fait injustifiée de la population des villes, les communes ayant à faire des sacrifices toujours grandissants pour la construction de nouvelles écoles suppriment de plus en plus toute dépense de luxe ; elles réduisent l'architecture extérieure des bâtiments au strict nécessaire et concentrent leur effort sur l'aménagement intérieur de manière qu'il réponde à toutes les prescriptions de l'hygiène au point de vue de la propreté, de l'éclairage, de la ventilation, du chauffage, etc. C'est une tendance qu'on ne saurait trop louer. Quant au mobilier scolaire, MM. Bouvier et Poncey n'ont rien vu de supérieur au pupitre Mauchain ; c'est celui qui répond le mieux à toutes les conditions qu'on peut exiger d'un pupitre d'école.

L'enseignement primaire est évidemment un des objets sur lesquels se porte tout spécialement l'attention du département. Recrutement du personnel enseignant, révision des programmes, amélioration du traitement des instituteurs, toutes questions et d'autres encore à l'étude. Les classes pour enfants anormaux et retardés, de création récente et qui rendent déjà d'immenses services, sont entourées d'une sollicitude particulière. C'est même à elles que M. Favon, entrant en fonctions, a consacré ses premières visites d'écoles. « J'ai voulu, nous a-t-il dit, commencer par les plus malheureux. »

JURA BERNOIS. — **Brevet secondaire.** Aux épreuves du brevet secondaire qui ont eu lieu ce printemps à Porrentruy, sous la direction de M. Landolt, inspecteur, deux candidats ont obtenu le brevet complet. Ce sont MM. Jean-Frédéric Schamacher, maître à l'école supérieure de Malleray, et Louis Egger, le sympathique rédacteur de la *Solidarité horlogère*, à Bière.

Ecole professionnelle de Saint-Imier. — Le Conseil exécutif propose au Grand Conseil d'accorder à la commune de Saint-Imier un subside de 66 000 francs pour la construction d'un bâtiment destiné à l'école professionnelle d'horlogerie, de mécanique et de dessin. A Saint-Imier, on trouve ce subside un peu maigre, quand on le compare à ce qui a été accordé aux techmens de Berthoud et de Bière. L'horlogerie est la principale ressource du val de St-Imier et il im-

porte d'y créer un établissement modeste, solide, qui puisse rendre des services à l'industrie.

H. G.

Gymnastique. Trente instituteurs du X^e arrondissement (Neuveville, Biemme, Courtois) ont pris part, du 1^{er} au 31 mai, à un cours de gymnastique organisé à St-Imier par la direction de l'instruction publique. Le but de ce cours, dirigé par M. l'inspecteur Gylan, de Curgémont, était l'étude du nouveau manuel fédéral de gymnastique, en vue de son interprétation et de son application dans les écoles primaires du Jura. Le personnel enseignant était composé de MM. James Juillerat, maître de gymnastique à l'école normale de Porrentruy, et Eugène Pompon, instituteur à l'école primaire supérieure de Coppendinglin.

Le nouveau manuel de gymnastique a été parcouru en 39 heures réparties à raison de 7 heures par jour, sur 5 1/2 jours. Sept heures consécutives de gymnastique, voilà une forte journée; et cependant les participants au cours de St-Imier ont tenu bon jusqu'au dernier jour. Il est vrai que MM. Gylan, Juillerat et Pompon avaient composé l'ordre journalier de façon à ne décourager personne. Il y a bien eu, vers la fin, quelques symptômes de courbature, quelques pautes de genoux réfractaires au commandement de : « Fléchissez à fond ! » mais ce sont de petits incidents qui arrivent tous les jours, même à raison de deux heures de gymnastique par semaine.

Les participants ne peuvent que se féliciter des résultats obtenus, et si nous ayons un vœu à exprimer, ce serait de voir tous nos collègues, sans exception, appelés à suivre un cours pareil. Il en résulterait immédiatement une amélioration notable dans l'enseignement de cette branche si importante — et souvent si délaissée — du programme primaire.

A côté de l'utilité pratique incontestable des cours de répétition, il y a encore un point qu'il est bon de ne pas perdre de vue : c'est celui des rapports qui s'établissent entre collègues, des vieilles amitiés qui se réchauffent, des nouvelles amitiés qui se contractent; et dans le corps enseignant aussi bien, plus peut-être que dans n'importe quelle autre profession, il faut de temps en temps « se sentir les coudes ». L'école a tout à y gagner, et notre caractère n'a rien à y perdre. Quel est celui des participants au cours de St-Imier qui ne regrettera pas les « authentiques » de la Baillive et les soirées mémorables du *Carf*? Y en a-t-il plus de deux qui oseraient se plaindre des matelas minuscules de nos dortoirs? Et quand on voit toute une population « se fendre en quatre » pour trente pédagogues, n'y a-t-il pas de quoi être fier? Ceci nous arrive si rarement!

Merci donc aux organisateurs du cours, merci à notre infatigable directeur, M. Gylan, à nos vaillants moniteurs, aux autorités et à la population de St-Imier!

A. B.

VAUD. — Le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes dans les établissements d'instruction secondaire :

M. Edouard Montaudou, maître de latin, de grec, de français et d'histoire au collège et à l'école supérieure de Moudon, à titre provisoire et pour une année.

Mlle Annette Heitzel, licenciée ès lettres, maîtresse d'études chargée de l'enseignement du français aux élèves étrangères de l'École supérieure de jeunes filles de Vevey.

M. Alexis Nicole, maître de sciences naturelles au Collège de Rolle à titre définitif.

Société suisse de réforme orthographique. — Les points principaux discutés dans la prochaine assemblée¹ de cette société seront les suivants :

1. La simplification de l'orthographe au point de vue de l'étymologie.
2. Notre programme provisoire de propagande.
3. La mise en pratique personnelle de ce programme, et la propagande individuelle.

¹ Voir aux annonces.

(Ces trois points seront d'abord l'objet d'un bref exposé de la part de membres du comité.)

4. Si le temps le permet, entretien sur les questions et objections que voudront bien formuler les personnes que le sujet intéresse.

La séance sera publique, et toutes les personnes présentes seront invitées à exprimer librement leur opinion, sous forme soit d'arguments à l'appui des revendications de la société, soit de questions, soit surtout d'objections.

Les personnes qui désireraient se faire inscrire dans la société, et les membres qui auraient des propositions à faire soumettre par le comité à l'assemblée, sont priés de s'adresser au président de la section vaudoise, M. Vittoz, professeur à l'École Vinet, ou au secrétaire, M. Mogeau, sténographe, 30 boulevard de Grancy.

Rapport du Département de l'Instruction publique (suite).

Cours complémentaires. — « La nouvelle organisation des cours complémentaires a été approuvée par la généralité des autorités locales. Les rapports transmis au Département attestent que le 70 % des cours a été donné le mercredi et le samedi après-midi. Partout où cette innovation a été admise, on a constaté la bonne marche des cours. Les adjoints rendent généralement hommage au zèle et au dévouement de ceux qui les dirigent. 5635 jeunes gens répartis en 485 classes, ont fréquenté les cours complémentaires pendant l'hiver 1898-1899. Quarante-quatre communes comprenant 117 instituteurs ont accordé à ces derniers une indemnité variant de 10 à 75 fr. »

Examens des recrues. — Les examens des recrues ont été suivis par MM. les adjoints. Ils ont constaté que le 26 % des jeunes gens ont obtenu la note 1 dans plus de deux branches. Deux cent quatre-vingt-sept ont obtenu la note 4 dans une branche. Dans le tableau dressé par le Département, l'on remarque dans le district d'Aigle que le 30 % des jeunes gens ont obtenu la note 4 dans une branche au moins, dans le Pays d'Enhaut le 26,3 %, dans les districts de Vevey et Mondion le 25 %, tandis que dans le district de La Vallée le 2,7 % des élèves ont obtenu cette même note, dans le district d'Orbe le 5,4 %, de Payerne le 7,6 %, de Lausanne le 9,6 %.

Sur ces 287 jeunes gens, le Département estime qu'il en est environ 260 « chez lesquels l'indifférence et la paresse sont les seules causes de leur infériorité intellectuelle. »

Pension de retraite. — A fin décembre 1898, le nombre des personnes qui bénéficiaient de la pension de retraite était de 194, dont 70 orphelins. Le montant des pensions payées s'élève à fr. 172 975,97 ; celui des contributions versées par le personnel enseignant est de fr. 40 722,20. Ces chiffres ont leur équivalent.

Fournitures scolaires. — La fourniture du matériel a coûté une somme de fr. 41 416,25, soit fr. 1,01 par élève ; celle des manuels a nécessité une dépense de fr. 45 889,54, soit fr. 1,13 par élève, ce qui fait un total de fr. 87 305, soit fr. 2,13 par élève. En 1897, la dépense par élève s'était élevée à fr. 1,99.

Rappelons que les registres des classes, pour l'inscription des fournitures, ont été supprimés, et les carnets scolaires considérablement simplifiés. C'est une diminution notable de la bureaucratie scolaire.

Musée scolaire. — Notre Musée scolaire s'enrichit toutes les années et prend un développement réjouissant. L'exiguïté du local dans lequel les collections sont déposées est la seule cause qui ne permet pas d'ouvrir, pour le moment, cette utile institution au corps enseignant. La direction compte l'installer au commencement de l'année 1900, dans les salles qui lui sont réservées dans le magnifique bâtiment que l'Etat fait construire pour l'École normale.

Le nombre des dons que le Musée a reçu est considérable ; la valeur des achats ne l'est pas moins. Il a reçu du Comité-directeur du Congrès suisse romand de 1880 le fonds constitué en 1896 en vue de l'établissement d'une Exposition scolaire permanente. Ce fonds se montait, au 31 mai 1898, à fr. 1924,20. Les dépenses s'élevèrent à fr. 2054,54. Il reçoit de la Confédération un subside de fr. 1000.

Nous aimerions voir le Musée pédagogique vaudois se rendre acquéreur d'un certain nombre d'appareils de démonstration et les mettre à la disposition du corps enseignant primaire, ainsi que de nombreux photogrammes et appareils de projection pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Dans un prochain article, nous résumerons le compte rendu du Département pour ce qui concerne l'enseignement supérieur et secondaire.

ERNEST SAVARY.

VALAIS. — Les deux conférences de Sierre (suite). Il ne rentre pas dans notre tâche de donner ici un compte rendu complet de la Conférence générale de la *Société valaisanne d'éducation*. Étant spécialement le correspondant de *l'Éducateur* pour la jeune *Section valaisanne*, on pourrait nous faire des reproches, si nous nous éloignons par trop de notre domaine. À part cela, il n'est pas toujours prudent ni même utile de dire toute vérité et l'entière vérité ; c'est pourquoi nous serons aussi bref que possible.

Arrivons tout de suite au sein de la séance officielle, tenue dans l'église du vieux monastère de Gérode, lequel est actuellement transformé en Institut de sourds-muets. Les deux rapports suivants étaient à l'ordre du jour :

1^o *L'éducation morale et religieuse des enfants à l'école primaire ; son importance ; moyens à employer.*

2^o *Des principales moyens d'exciter et de soutenir l'attention des élèves à l'école primaire.*

Le premier de ces rapports seulement a été lu ; quant au second, l'honre étant avancée, on en a simplement discuté les conclusions. À propos de ces rapports généraux, l'assemblée a pris cette fois l'heureuse décision qu'à l'avenir ils seront imprimés et distribués avant la réunion au personnel enseignant, afin de gagner ainsi un temps précieux qui pourra être utilement consacré aux discussions et propositions individuelles.

Entre les bonnes choses qui ont été dites et discutées dans cette séance, il nous a été donné aussi d'entendre quelques paroles auxquelles nous n'avons pas pu applaudir. En particulier, nous n'avons pas été très édifié des appréciations suivantes, que nous jugeons peu fondées et presque déraisonnables : « Qu'on ne se laisse pas tromper par les beaux mots de *pédagogie scientifique*. — Cette pédagogie *sci-disant scientifique* ne veut guère voir dans l'enfant qu'une machine à perfectionner, sans égard à l'élément essentiel de l'homme, c'est-à-dire l'âme immortelle (!!). — L'art de l'éducation s'acquiert suffisamment par la seule pratique et expérience personnelle du maître (!!). — Dès l'âge de dix ans, l'enfant peut parfaitement faire son chemin d'écolier et se munir des connaissances suffisantes sans qu'on lui inculque le savoir par des méthodes et procédés *scientifiquement* basés sur les lois de la psychologie (!!). » Pour aujourd'hui, nos points d'exclamation tiendront bien de tout commentaire sur ces affirmations si pieuses de bon sens !...

En revanche, très applaudies ont été les bonnes paroles prononcées dans la discussion par M. Michaud, instituteur, le nouveau président de notre jeune Société.

À l'élection de comité, M. Giroud, ancien régent, actuellement inspecteur, a été nommé à mains levées président de la Société valaisanne d'éducation. Il remplace M. Burnier, qui a décliné une réélection. M. Alexandre Favre, instituteur à Chippis, a été élu vice-président, et M. Ernest Naville, instituteur à Ardon, secrétaire.

Au banquet, nombreux toasts habituels. Des bravos prolongés ont particulièrement répondu aux éloquentes et encourageantes paroles de MM. Chappaz, chef du Département de l'Instruction publique, de Chastonay, député, Giroud, nouveau président, de Cocatrix, curé de Bagnes, Michaud, instituteur, en un mot, de tous ceux qui ont parlé en faveur des vœux et revendications légitimes des instituteurs valaisans. Chaque parole, respirant un désir sincère de progrès et d'innovations utiles, était soulignée par des applaudissements retentissants, qui jaillissaient avec ensemble des rangs des révolutionnaires.

Sommaire toute, les 19 et 20 avril écoulés ont été pour les instituteurs deux bonnes journées. La Société des instituteurs du Valais romand y a affirmé sa vitalité et fermement consolidé son existence. Elle peut maintenant marcher avec courage et confiance vers l'avenir. Puisse celui-ci lui être favorable et faire germer rapidement la semence, maintenant jetée !

U. GAILLARD.

CORRESPONDANCE

Bagnes, Valais, le 8 mai 1899.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez que les membres de la « Société des instituteurs du Valais romand » viennent, par votre intermédiaire, vous remercier vivement pour le compte rendu, publié dans l'*Éducateur*, de la brochure de M. U. Gaillard.

Que les bienveillants et généreux souscripteurs à la ci-devant brochure trouvent, dans votre aimable journal, l'expression sincère de notre profonde reconnaissance.

Nous n'en sommes qu'à nos débuts, débuts pénibles, car les difficultés inséparables de tout commencement sont surtout nombreuses et très graves pour nous qui ne possédons pas précisément le *verf de la guerre* !

Qu'il nous soit par conséquent permis de faire encore une fois appel à tous ceux qui nous portent quelque intérêt, et de les prier de nous faciliter la vente de notre brochure, pour que nous puissions couvrir nos frais et réaliser un petit bénéfice, lequel sera, certes, utilement appliqué.

Pour la Société :

F. BLANCHET, ancien président.

ALPH. MICHAUD, nouveau président.

NOUVEAUTES PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Le plus beau royaume sous le ciel. — Notre belle France, par Onésime Reclus. — Un volume in-4°, broché 12 francs.

Dans ce livre, la description de la France, à laquelle M. O. Reclus travaille depuis longtemps, a pris sa forme définitive.

M. O. Reclus a consacré à l'étude de son pays la meilleure partie de sa vie d'écrivain ; il l'a parcouru en tous sens ; il en connaît, comme peu, le sol, les hommes et l'histoire, et il a mis à les décrire tout son talent et tout son cœur.

Sa langue, toujours originale et hardie, toujours riche et expressive, excelle à tracer en quelques mots de merveilleux tableaux de nature, à montrer l'aspect particulier de chaque montagne, de chaque plaine, de chaque rivière, à définir une race ou une langue, à faire revivre le passé.

Son volume est à la fois une œuvre littéraire et une œuvre de science d'une exactitude scrupuleuse.

Pas une page qui ne soit le fruit de longues heures de voyages, d'études et de réflexions.

PARTIE PRATIQUE

HISTOIRE SUISSE

Jean Waldmann (suite).

2^me leçon.

Résumé général et compte rendu de la précédente leçon.

Introduction. Quelles sont les trois choses dont nous nous étions proposé de parler au sujet de Waldmann ? Quelle partie du sujet avons-nous déjà traitée ? Lesquelles restent à traiter ?

(Indication du but.)

Waldmann est maintenant très puissant. Savez-vous à quoi il va appliquer son autorité ? Il est ici nécessaire que les élèves se prononcent. Ils indiqueront probablement diverses éventualités plus ou moins indispensables ; le maître choisit ensuite entre les réponses en continuant son exposé. Malheureusement il fit comme beaucoup d'autres chefs trop puissants : il abuse de son pouvoir et s'en servit pour satisfaire ses passions. Quelle est une passion que nous sommes trop enclins à satisfaire ? (Le maître choisit entre les réponses qui lui sont faites). — La vengeance. — Or Waldmann était précisément... ? — Vindictif.

5^e *not* partie : Nous allons voir en quelle occasion Waldmann se vengea cruellement.

Nœud interrompu, aussi suggestif que possible de la vengeance de Waldmann à l'égard de Theilig.

Résumé : Waldmann se venge de Theilig.

Compte rendu.

Transition. Que pensez-vous de la conduite de Waldmann en cette occasion ? Etes-vous les seuls qui en aient été indignés ? Beaucoup de contemporains de Waldmann en ont été révoltés aussi. Pensez-vous qu'il fut aussi puissant après cette exécution ? D'autres causes vinrent encore ébranler son pouvoir.

7^e *not* partie : Nous parlerons maintenant des événements qui amenèrent la chute de Waldmann.

Le canton de Zurich ne comprenait pas seulement la ville de ce nom. — Il s'étendait aussi sur de nombreuses communes rurales. — Waldmann était aussi le chef de la population campagnarde ; mais il n'aimait pas les paysans ; il voulait leur enlever toute part au gouvernement. Il les craignait aussi. C'est pourquoi il fit interdire les fêtes de village. Dans quel but ? — Il pensait bien qu'il n'y était pas loué dans les conversations.

Quelque temps après, Waldmann dut, par ordre du Conseil, ordonner le massacre des chiens de paysans. — C'était la une mesure cruelle. — Aussi les campagnards... ? Furent indignés. — Et comme on avait plusieurs fois violé leur liberté... ? Ils se révoltèrent. — Plusieurs milliers d'entre eux marchèrent contre la ville. Qu'auraient dû faire les gouvernements des autres cantons pour observer fidèlement le *Convenant de Stanz* ? — Ils auraient dû soutenir Waldmann contre les rebelles. — Ils se contentèrent de s'interposer pour rétablir la paix. Laquelle des deux manières d'agir était la meilleure ? Grâce à leurs bons offices, Waldmann retira l'ordonnance qui avait d'ailleurs été prise contre sa volonté. Il avait donc lieu d'être satisfait, mais son orgueil avait été profondément blessé. — En effet, il était humiliant pour lui d'avoir dû céder à des gens qu'il considérait comme ses sujets. Aussi essaya-t-il de relever son honneur... par un mensonge. Le moyen était-il bon ? 1. Il fit publier que les paysans avaient demandé pardon à genoux ; 2. Il refusa d'exécuter fidèlement sa promesse (faire répéter ces deux idées). Devinez-vous ce qui suivit ? — Les paysans se révoltèrent de

nouveau. — Quels furent leurs alliés contre Waldmann? — Tous ses ennemis de Zurich, noblesse, clergé et haute bourgeoisie.

Aussi ne put-il résister à tant de haine. Il fut saisi, dépossédé de son pouvoir et emprisonné au Wallenberg (quelques détails sur cette tour). Narration libre par le maître du jugement et de la mort de Waldmann.

Idées partielles (indiquées par les élèves) : 1. Interdiction des fêtes de village. 2. Ordre de massacrer les chiens, premier soulèvement. 3. Deuxième soulèvement. 4. Chute et mort de Waldmann.

Idee générale : Causes qui amenèrent la chute de Waldmann.

Compte rendu par idées partielles.

Transition : Avons-nous rempli complètement la tâche que nous nous étions proposée? Que nous reste-t-il à faire?

3^e PARTIE PARTIELLE. Nous parlerons enfin du gouvernement qui succéda à Waldmann.

De qui fut-il composé? (d'ennemis de Waldmann). Pensez-vous que les membres du nouveau gouvernement eussent les talents du grand bourgeois? Pensez-vous que les nobles fussent, plus que Waldmann, favorables aux campagnards? Loïn de là, sans doute; c'est pourquoi des différends nombreux surgirent entre la ville et la campagne. Savez-vous qui rétablirait l'ordre dans notre canton si des troubles y éclataient (le pouvoir fédéral)? Il en était de même alors. Les députés de la diète durent s'interposer trois fois entre les deux parties du canton de Zurich. Après bien des années de querelles, le calme revint. Le gouvernement des nobles fut-il meilleur que celui de Waldmann?

Résumé : Le gouvernement qui succéda à Waldmann.

Compte rendu.

Résumé des notions nouvelles apportées par la leçon : 1. Waldmann se venge de Theilig. 2. Causes immédiates de sa chute; sa mort. 3. Les successeurs.

Résumé détaillé du sujet, soit indication des huit résumés partiels.

Résumé général : 1. Puissance de Waldmann. 2. Sa chute. 3. Ses successeurs. — But général soit fin de l'exposition, atteint.

Travail de la matière nouvelle (comparaison et généralisation). A cette partie de l'unité méthodique se rattachent toutes les questions propres à mettre en lumière les lacunes encore existantes, de façon à permettre de revenir sur des points qui seraient demeurés incompris, de rappeler à la mémoire des choses qu'elle aurait mal retenues; par exemple :

Indiquer, par ordre chronologique, les faits saillants de la vie de Waldmann. Que dites-vous de Waldmann : 1. Comme soldat; 2. Comme chef d'Etat; 3. Comme patriote; 4. Comme homme? Dans quelle partie de la population Waldmann chercha-t-il ses amis et ses collaborateurs? Sépare-t-on les classes aujourd'hui comme au XV^e siècle? (Faire constater les progrès accomplis).

Quels furent les principaux bourgeois de Zurich? Quels furent les ennemis de Broun et ceux de Waldmann? Quelle classe de la population favorisèrent-ils tous deux? Quels furent donc les rapports de leur situation? Mais quelle différence voyez-vous dans le sort qui leur fut fait? Quelle qualité politique possédait Broun au contraire de Waldmann? (L'habileté.) Lequel fut, malgré tout, le plus désintéressé?

Quels rapports y a-t-il entre la mort de Stüssi et celle de Waldmann? Quelles différences? Pourquoi celle du second racheta-t-elle beaucoup de ses lantes?

Systématisation. Mais lequel de ses défauts, plus que tout autre, le perdit? (L'orgueil). L'Évangile annonce en maints endroits le châtiement des orgueilleux. Dans quelle parabole, par exemple?

Ceux qui s'élevèrent seront abaissés.

Pourquoi le maître de Theilig enleva-t-il beaucoup d'amis à Waldmann? Comparez sa conduite à celle de l'abbé d'Engelberg. Rappelez la maxime : *Nz vous vengez pas vous-mêmes*.

Waldmann sut pourtant pardonner au moment suprême, puisqu'il recommanda à Dieu Zurich, sa ville bien-aimée, quoiqu'ingrate. Vous voyez que la mort dispose à oublier les offenses. Exprimez cette idée à votre manière.

Application. Imaginez un récit illustrant l'une des vérités ci-dessus.

ERNEST BONN.

LEÇONS DE CHOSES sur nos instruments agricoles.

I. Le char de campagne.

Il se compose des parties suivantes :

a) L'*avant-train*, où l'on remarque les *brassettes* (bras), réunies en arrière par le *lisoir* (énette) et devant à la *flèche*, avec *volée* et *palonniers* pour attelage à deux, et limonière avec palonnier pour attelage à un.

Bois de frêne ou d'orme; chaudières, crochets, *frettes* (cercles et liens en fer).

b) L'*arrière-train*, avec *bras et longe*; la *mécanique*, composée d'une forte traverse en bois, de la *vis*, avec *manivelle* et *écrou*, et des deux *plots*.

Les deux trains sont reliés par la *longe* et la *cheville ouvrière*.

c) Les quatre *roues* sont assemblées par paires, au moyen d'un *essieu* en bois ou en fer. Les extrémités de l'essieu, les *fusées*, sont taraudées et pourvues d'*écrous*.

La roue comprend le *moyeu* — en noyer — avec quatre *frettes*; les *rais* ou *rayons* — chêne, acacia, 10 à 12; — les *jantes* 5 ou 6; frêne, hêtre, qui forment la circonférence et qui sont revêtues d'un *cercle* de fer fixé par des clous. À l'intérieur du moyeu se trouve la *boîte* — fer, laiton — qui diminue le frottement et facilite le graissage.

d) Les *accessoires*: échelles, cuivets, bennes, caisse, pont.

Les *échelles* servent au transport des fourrages et des céréales. Elles sont en sapin; les deux *fourçons* sont réunis par des *barreaux*; ceux des bouts sont larges et percés d'un grand trou. À l'avant, on place l'*échellette*; à l'arrière, la *tour*, les deux *clés*, la *corde*, la *presse*. Les échelles sont assujetties sur les *banchettes* par 3 *forêts* (épous) et par 2 *barrés* (traverses).

Les *cuivets* (brancards) sont employés pour charrier les fûts, les bois, les grosses pierres. Ce sont deux *harres* rondes en sapin — *fourçons* — fixées par des *chevilles* dans une *banchette* de devant, la *carrossière*. Le *chaton* et la *corde*; les *crosses*, la *chaîne*, les *coussinets*, pour les fûts. Les deux *bennes* s'ouvrent avec le *fond*, pour mener le fumier. La *caisse*, pour le sable, le gravier, la terre, le compost. Le *char à pont* remplace, avantageusement, la plupart des accessoires mentionnés. C'est une plate-forme fixée à des *banchettes* très hautes; le pont s'élargit par dessus les roues.

Écartement des roues. Avec des roues trop écartées, on a de la peine à circuler dans les chemins de dévestiture; avec des roues trop rapprochés, les chars versent facilement. — *Élévation.* Si les roues sont trop basses, le char va difficilement; si elles sont trop hautes, le véhicule est mal commode. — *Largeur des jantes.* Si les jantes sont étroites, les roues enfoncent dans les terrains humides; si elles sont larges, la traction est augmentée, mais les arrières sont moins profondes. — Graissage et peinture.

Un char coûte de 3 à 400 francs; il pèse de 3 à 500 kg.

Donner la leçon en plein air, les élèves formant le cercle autour du char.

Vocabulaire. — Train, brassettes, lisoir, volée, palonnier, flèche, limonière ou brancard, bras, longe, mécanique, vis, écrou, manivelle, plots, longe, cheville ouvrière, roues, essieux, fusées, moyeux, frettes, rayons, jantes, cercle, boîte; échelles, fourçons, barreaux, échellette, tour, clés, corde, presse, banchettes, barrés, forêts; cuivets, carrossière; benne, fond; caisse; pont; ornière.

Nécessaire, chemin servant à dévêtir les champs, à enlever les récoltes.

L. et J. MACONIS.

Degré moyen.

La mésange bleue.

Courante préparation. on pourra faire examiner une ou plusieurs mésanges bleues dans le jardin de l'école, pendant la récréation, ou dans un verger ou dans un bois, pendant une promenade d'observation. La leçon elle-même sera donnée en classe au moyen du tableau de P. Robert. — *L'introduction en classe et l'indication du sujet* varieront suivant la préparation en plein air.

INTRODUCTION, EXPOSÉ.

1. *Description de la mésange bleue.* — Examinons maintenant le tableau de P. Robert. Quelles sont les couleurs de la mésange bleue ? — Le sommet de la tête, les ailes et la queue sont bleus ; le dos est verdâtre, la poitrine jaune, le front est blanc, la joue est blanche, entourée d'un collier d'un noir bleu. — Quelle est la grosseur de son corps ? — Il atteint à peine la grosseur du rouge-gorge. — Son corps est-il allongé comme celui de l'hirondelle ? — Non, il est au contraire très ramassé. La mésange bleue n'a d'ailleurs presque pas de cou ; sa tête est ainsi très peu apparente et semble être réunie directement au dos et à la poitrine. — Comment sont ses ailes ? — Courtes. — Sa queue ? — Échancrée. — Ses pieds ? — Longs et frêles, munis d'ongles recourbés lui donnant la facilité de saisir les objets et de serrer les petites branches. — Ses yeux ? — Très petits et très brillants. — Son bec ? — Très court. — Oui, mais très robuste aussi, comme nous le verrons tout à l'heure.

2. *Nid, nids.* — Où rencontre-t-on la mésange bleue ? — Dans les bois, les vergers et les jardins. — Où construit-elle son nid ? — Dans le trou d'un vieux arbre. — Oui ; quelquefois aussi dans la fente d'un mur délabré ou sous le rebord d'un toit. Avez-vous vu un nid de mésange bleue ? — Un élève : Je sais où il y en a un, car j'ai vu bien souvent dans notre verger des mésanges bleues entrer dans le trou d'un pommier ; mais le nid, je ne l'ai pas vu. — Eh bien ! ce nid ne présente rien de bien remarquable. Ce n'est pas un petit bijou d'architecture comme celui du pinson, par exemple. Quelques fines plumes entassées sans ordre au fond d'un trou et c'est tout. Pendant que nous nous entretenons du nid, de quoi devons-nous parler ? — Des œufs, peut-être des petits. — Combien trouve-t-on en général d'œufs dans un nid d'oiseau ? — Quatre, cinq, six ; cela dépend de l'espèce. — Bien. Mais la mésange bleue ne se contente pas de cinq ou six ; c'est sa dizaine ou sa douzaine qu'il lui faut ; parfois ce n'est que lorsqu'elle a atteint le nombre de dix-huit ou vingt qu'elle se met à couver. Les œufs sont blancs, mouchevés de brun. Pensez-vous qu'ils soient gros ou petits ? — Petits. L'oiseau lui-même est de petite taille, et il faut bien que les œufs soient très petits pour qu'il en puisse couver un si grand nombre à la fois.

3. *Utilité.* — Quand les œufs sont éclos, à quoi s'occupe la maman ? — A nourrir ses petits et elle doit avoir beaucoup de peine puisque sa couvée est si nombreuse. — Elle est, en effet, toujours en action. Ses petits sont voraces, ils ont une faim insatiable, et quand la maman vient avec une becquée, dix à quinze becs sont toujours ouverts pour la recevoir. Il résulte de cette voracité que, si elle les nourrit d'insectes, c'est un oiseau très utile ; mais si elle les nourrit de graines, de végétaux, elle doit causer beaucoup de dégâts. — Or, savez-vous de quoi se nourrit la mésange bleue ? L'avez-vous observée dans les jardins ou dans les vergers ? — Elle se nourrit de pucerons, de chenilles, de larves diverses ; elle aime surtout les insectes qui s'attaquent aux fruits. Ne mange-t-elle jamais de végétaux ? — Elle mange quelquefois, faite d'autre nourriture, quelques semences, comme le chenevis. — Est-ce un oiseau utile ou nuisible ? — C'est un de nos oiseaux les plus utiles.

4. *Mœurs.* — Les mésanges bleues que nous avons vues étaient-elles en troupes ou par couples isolés ? — Par couples isolés. — Oui ; elles restent ainsi tant

que durent la ponte et l'incubation, et tant que les petits ne sont pas en état de voler. Pendant toute cette période, il ne fait pas bon vouloir mettre la main dans leur nid ou y regarder d'un œil curieux. A ceux qui essayent, la mésange bleue fait sentir que son petit bec est dur et bien aiguisé. Qu'est-ce que cela dénote chez un oiseau si petit ? — Un grand courage. — Que font les mésanges bleues, quand leurs petits peuvent voler ? — Elles se réunissent par bandes de plusieurs familles. — Ces bandes, conduites par un chef et bien organisées, voyagent par petites étapes, traversent les jardins, les vergers, les champs, les forêts et dépouillent adroitement arbres et buissons des larves et des insectes qui les rongent. La mésange bleue aime-t-elle donc la société ? — Oui, elle est très sociable. — Hélas ! si elle s'arrange si bien avec ses semblables, elle n'est guère accommodante avec les autres oiseaux. Ses instincts belliqueux lui font pour des motifs futiles, chercher querelle à d'autres oiseaux. Si ces derniers sont les plus faibles, elle leur fend parfois, dit-on, le crâne à coups de bec, et se régale avec délices de leur cervelle. Cet acte cruel, qui arrive surtout lorsque la mésange trouve peu de nourriture, est le seul fait que l'on ait à lui reprocher, et elle reste malgré cela, comme nous l'avons vu, un de nos auxiliaires les plus utiles.

COMPARAISONS.

Connaissez-vous des oiseaux qui ressemblent à la mésange bleue ? — La mésange charbonnière, la mésange noire ou petite charbonnière, la mésange nonnette ou à tête noire, la mésange huppée, la mésange à longue queue (description sommaire de chacun de ces oiseaux).

GÉNÉRALISATION.

Ces oiseaux, ainsi que ceux qui leur ressemblent, ont tous un nom commun, celui de ? — Mésanges. — Par quoi distingue-t-on surtout les mésanges ? — Par leur taille petite et ramassée, par leur bec court, pointu et robuste, par leurs petits yeux intelligents, par leurs doigts courts, d'ongles recourbés. — Toutes sont utiles, mais la mésange charbonnière et la mésange bleue sont les meilleures pour l'échenillage. Quelques-unes, comme la mésange à longue queue, construisent artistiquement leurs nids.

APPLICATIONS.

1. *Composition* : compte rendu écrit de la leçon.

La mésange bleue

Connaissez-vous la mésange bleue ? Son petit corps est très ramassé, bleu et olivâtre dessus, jaune dessous. Sa tête, d'un beau bleu au sommet, est blanche au front et aux joues ; ses yeux sont comme deux perles noires très brillantes ; son bec est court, mais très vigoureux. Ses pieds, longs et fébles, sont munis d'ongles recourbés lui donnant la facilité de saisir.

Pour préparer son nid, elle ne prend que quelques fines plumes qu'elle entasse sans ordre au fond d'un trou d'arbre. C'est là qu'elle dépose ses petits œufs blancs nuchésés de brun, au nombre de dix à douze, parfois de quinze à vingt.

Tout le jour elle est en chasse. Avec une agilité, une vigueur que rien ne lèse, elle inspecte arbre et arbrisseaux ; de son petit bec pointu, elle fouille l'écorce, les fruits, les bourgeons, pour les débarrasser des larves, des chenilles ou des pucerons qui les rongent. C'est un de nos oiseaux les plus utiles.

Dès que les petits commencent à voler, les mésanges bleues se réunissent par bandes de quelques familles. Conduites par un chef, elles parcourent les jardins, les vergers, les champs, les forêts, pour y opérer leur chasse.

La mésange bleue est très courageuse. Malheureusement, elle aime à chercher querelle aux autres oiseaux. Il arrive même parfois qu'elle fende le crâne de son ennemi pour se régaler de sa cervelle. Malgré cela, nous devons l'aimer, en raison des services considérables qu'elle nous rend.

2. *Récit, sujet de rédaction.*

Le nid de mésanges.

Sous ce titre, on pourrait raconter l'histoire d'un petit garçon qui grimpe sur un arbre, non pas pour dénicher les oiseaux — il sait bien qu'il ne doit pas le faire — mais pour s'amuser. Il aperçoit un trou dans l'arbre ; il en voit bientôt sortir un petit oiseau bleu ; sa curiosité s'éveille, il s'approche pour mieux voir... Rien de bien grave encore... Mais le trou est profond ; le petit garçon ne distingue rien ; il tâte avec les doigts... — Le maître a pourtant bien dit qu'il ne faut pas toucher aux nids... — Il retire sa main, tenant un œuf, un tout petit œuf. Mais voici qu'arrive la maman mésange. Courroucée de cet attentat à sa propriété, à son domicile, elle attaque brusquement l'intrus. Celui-ci, surpris par la vigueur de l'attaque, lâche prise, tombe de l'arbre, se blesse grièvement... Pendant les jours qui suivent, couché sur son lit, il a le temps de réfléchir à toutes les recommandations de son maître, de regretter sa propre désobéissance, il se promet bien d'écouter toujours les avis que son maître donne.

3. *Dictées diverses.*

H. JATON.

DICTÉES

La mésange bleue.

Cette mésange, si élégante de plumage, si gracieuse d'allure, toujours grimpant contre les écorces, toujours tournant autour des branches, toujours suspendue à l'extrémité des rameaux flexibles, toujours furetant, toujours becquetant, marche de pair avec la charbonnière pour les talents d'échenillage. On l'a vue, en quelques heures, nettoyer un rosier de deux mille pucerons. Les chenilles et les œufs d'insectes, surtout de ceux qui s'attachent aux fruits, sont sa principale nourriture. Elle est avide de la cervelle des petits oiseaux ; au besoin, elle s'accoutume de chênevis. Comme la charbonnière, elle niche dans le trou d'un arbre ; son nid, construit sans art, est un entassement de fines plumes. Aucune espèce n'élève plus nombreuse famille.

J.-H. FABRE.

La chasse des mésanges bleues.

Quand un vol de mésanges bleues s'est emparé d'un cerisier ou d'un pommier, il n'en a pas pour longtemps à nettoyer. Toutes les branches, toutes les feuilles sont examinées, dessus, dessous, en tous sens. Cette chasse se fait en jouant, en sifflant, comme toutes les chasses de mésanges, mais non sans précautions ; car ce jardinier charmant, auquel nous devons chaque année une partie de nos récoltes, a peur de rien gâter, et quand il fait au printemps la revue des arbres en fleurs, cherchant sa proie de corolle en corolle, il sait, d'un bec délicat, piquer le ver sans blesser le fruit.

EUGÈNE RAMBERT.

Les mésanges.

Voici des échenilleurs sur le compte desquels ne court aucun sérieux reproche. Ce sont de gracieux petits oiseaux vifs et pétulants, toujours en action, qui voltigent sans cesse d'arbre en arbre, en visitent soigneusement les branches, se suspendent à l'extrémité des plus faibles rameaux, s'y maintiennent dans toutes les positions, souvent la tête en bas, et suivent le balancement de leur flexible support sans lâcher prise, sans discontinuer leur visite des bourgeons véreux, qu'ils mettent en pièce pour en extraire les vermineux et les œufs inclus. On calcule qu'une mésange consomme par an trois cent mille œufs d'insectes.

J.-H. FABRE.

(Mettre au singulier et aux différentes personnes : Voici un échenilleur... Je sais un échenilleur... etc.)

H. J.

Degré inférieur.

Un élève indiscipliné.

Pierre est un élève indiscipliné. Il cause, il rit, il bouge à chaque instant pendant les leçons. Il tourne la tête à droite, à gauche, il se retourne. Il regarde voler les mouches. Il écoute les bruits de la rue. Il n'écoute jamais les avertissements de son maître. Il trouble la classe dix fois par jour. Il ne fait point de progrès. Il fait de la peine à ses parents.

Le fraisier.

Le fraisier est une plante herbacée. Il croît dans les taillis; on le cultive dans les jardins. Sa feuille est composée de trois folioles dentées et un peu velues. Ses jolies petites fleurs blanches ont cinq pétales. A chaque fleur succède une fraise vermeille d'un goût exquis. La fraise est sucrée et rafraîchissante; on la mange comme dessert; on en fait aussi des confitures.

Les deux bougies.

Un fils disait un jour à son père : « Comment avez-vous pu amasser une si grande fortune ? J'ai de la peine à vivre avec les revenus que je possède. — Mon fils, répondit le père en éteignant une des deux bougies qui les éclairaient, je me suis toujours contenté du nécessaire. »

PROBLÈMES

Degré supérieur.

Mélanges.

I. Calcul oral.

1° Je mélange 6 quintaux de blé à f. 15 avec 4 quintaux à f. 18. Quel sera le prix du quintal de mélange ?

Réponse : f. 16,20.

2° On mélange 12 hl. de vin à f. 45 avec 3 hl. à f. 50. Quel sera le prix de l'hl. de mélange ?

Réponse : f. 46.

3° On a 60 litres de vin à f. 0,50. On leur ajoute 15 litres d'eau. Quel sera le prix du litre de mélange ?

Réponse : f. 0,40.

4° Je mélange 15 kg. de café à f. 1,60 le kg. avec 5 kg. à f. 1,80. Combien devrai-je vendre le kg. de mélange pour faire un bénéfice de f. 5 ?

Réponse : f. 1,90.

5° J'ai 80 litres de vin à f. 0,60 le litre. Combien devrai-je ajouter de litres d'eau pour que le litre de mélange ne vaille plus que f. 0,48 ?

Réponse : 20 litres d'eau.

II. Calcul écrit.

1° On mélange 45 kg. de farine à f. 0,40 le kg.; 60 kg. à f. 0,35 et 95 kg. à f. 0,42. Quel est le prix du kg. de mélange ?

Réponse : f. 0,3945.

2° Un marchand de vin mélange 3,2 hl. valant f. 45 l'hl. avec 5,9 hl. à f. 60. Il ajoute à cela 90 litres d'eau. Quelle sera la valeur du litre de mélange ?

Réponse : f. 0,498.

3° J'ai 15 kg. de café à f. 2,40 le kg. Combien devrai-je mélanger de café à f. 1,80 pour que le prix du kg. soit de f. 2,25 ?

Réponse : 5 kg. à f. 1,80.

4° Je mélange 7,2 kg. de thé à f. 7,50; 0,6 kg. à f. 6,25 et 8,2 kg. à f. 3. Combien devrai-je vendre le kg. du mélange, si je veux faire un bénéfice total de f. 15 ?

Réponse : f. 6,80.

5° Je mélange 256 litres de vin à f. 31,25 l'hl. et 240 litres à f. 37,50 l'hl. Combien devrai-je ajouter d'eau pour que le litre du mélange revienne à f. 0,34 ?

Réponse : 4 litres d'eau.

F. MEYER.

GYMNASTIQUE

Type de leçon pour une école de campagne.

Durant de 10 à 15 ans.

I. EXERCICES D'ENTRAÎNEMENT (15 minutes).

a) Former la colonne de marche par un quart de conversion par groupe, ensuite alterner le pas cadencé avec le pas raccourci ; prendre la distance en marche et halte. *A gauche... gauche !*

b) *Mouvements de bras*. (Mains fermées) 1. Lever les bras en avant ; 2. de côté en balançant par le bas ; 3. bras en avant en les balançant par le bas ; 4. bras en bas. (2 fois de suite 8 temps).

1. Lever les bras de côté ; 2. en avant en passant par le bas ; 3. de côté par le bas ; 4. bras en bas. (2 fois de suite 8 temps).

1. Lever les bras en avant en haut ; 2. de côté en balançant par le bas ; 3. retour en haut en passant par le bas ; 4. bras en bas (2 fois de suite 8 temps.)

c) *Mouvements de jambes*. (Mains hanches) 1. poser la jambe gauche en avant en fléchissant la droite ; 2. changer de flexion de jambe ; 3. revenir à la position précédente ; 4. position ; 5 à 8, même exercice de la jambe droite.

1. poser la jambe gauche de côté en fléchissant la droite ; 2. changer de flexion de jambe ; 3. revenir à la position précédente ; 4. position ; 5 à 8, même exercice à droite.

1. poser la jambe gauche en arrière en fléchissant la droite ; 2. changer de flexion de jambe ; 3. revenir à la position précédente ; 4. position.

d) *Mouvements de bras et jambes*. Répéter les mouvements de bras et jambes sous lettres *b c*. Exemple : 1. poser la jambe gauche en avant en fléchissant la droite bras en avant ; 2. changer de flexion de jambe bras de côté en passant par le bas ; 3. revenir à la position précédente ; 4. position bras en bas (même exercice avec la jambe droite, de côté les bras de côté, en arrière les bras en haut).

II. EXERCICES DE SUSPENSION (10 minutes).

Gripper à deux perches. Pour les élèves de 10 ans. Sauter en suspension tendus à deux perches et sauter en suspension fléchis, en appuyant les pieds contre les perches. Pour les élèves de 12 à 15 ans, grouper à deux perches avec appui des pieds contre les perches.

III. EXERCICES DE ROUSE (5 minutes).

Sauter à la station écartés bras en haut ; fléchir le corps en avant, revenir à la position précédente ; fléchir le corps en arrière en plaçant les mains sur les hanches ; revenir à la position précédente, fléchir le corps de côté, à gauche bras de côté, le tendre et immédiatement fléchir de côté à droite, revenir à la position bras en haut ; sauter à la position normale bras en bas (4 temps par mouvement).

IV. EXERCICES DE DÉLASSEMENT ET DE JEUX (5 minutes).

Contremarche par deux et par quatre avec accompagnement de chant.

V. EXERCICES D'APPEL (10 minutes).

Barres parallèles. — *Élèves de 10 ans*. Sauter au siège écarté devant les mains, balancer en arrière, en avant, au siège écarté devant les mains ; 3 fois, dorsal à droite. *Élèves de 12 à 15 ans*. Sauter au siège écarté devant les mains ; balancer en arrière, en avant, en arrière au siège écarté derrière les mains, 3 fois de suite, facial à droite, ou à gauche.

VI. EXERCICES DE SAUT (5 minutes).

Élèves de 10 ans. Sauter en longueur avec les pieds joints sans élan, à 80 cm.

Élèves de 12 à 15 ans. Sauter 1 m. ou 1.10 m.

Les sauts se font sans tremplin ; il suffit de tracer deux lignes sur le plancher ou sur le terrain à distance indiquée et placer les élèves derrière la première.

VII. L'IMMOBILITÉ (5 minutes).

Nous donnerons dans un prochain numéro les règles de ce jeu.

E. HARTMANN.

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 120 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodos massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

A L'INDUSTRIE SUISSE

LAUSANNE 4, place St-Laurent, 4 LAUSANNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

pour hommes et jeunes gens

Reçu un beau choix pour la saison d'été

Complet élégant, bonne coupe, drap solide à 45 fr. — Complet cérémonie, bonne coupe, drap noir fantaisie à 75 fr. Morceaux pour réparations.

CHEMISERIE — LINGERIE

S'adresser chez

JEAN STORRER

4, place St-Laurent, 4

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

CONSTRUCTEUR



Réparations

LOCATION

CYCLES

Touriste

Première
marque suisse.

LAUSANNE

*

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1200,16	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZÜRICH

Il a paru à la **Librairie scolaire A. JACOB**, rue Centrale, 21, à **Bienne** :

N. Jacob, *Géographie illustrée du canton de Berne*. 40 pages. Deuxième édition, 1899. Broché, 35 cent.

N. Jacob, *Géographie de la Suisse*. 88 pages. Cinquième édition. Cart. 70 cent.

Un jeune régent, qui vient de subir ses examens, désire passer quelques mois auprès d'un collègue de la Suisse française pour se perfectionner dans la langue.

Adresser offres et conditions à **Ernest Berlin**, régent à Bubendorf, Bâle-Campagne.

Que ferons-nous dimanche ?

Nous irons à Morat, jolie ville à arcades et remparts. Musée historique. Obélisque. Vue des Alpes et du Jura. Bains du lac. Promenades en bateau à vapeur ou en chaloupe à naphte prêtes à toute heure.

FORTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

KIRBY, H. Dieu qui garde la patrie, Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
KIRBY, H. Donne-nous ton Esprit, cantique de Pentecôte pour 3 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue.	» 1.50
NORTH, C. Chant de Pâques, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
» Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
MUSKINGA, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes	» 1.—
NOSSER, G. Seve Tavrit.	» 0.50
HARMSCH, A. Pour un mariage.	» 0.50
Plumbhof, Chant de Pâques.	» 1.—
Thiele, Conserve-moi, Seigneur, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.	
Bischoff, J. Le Semeur, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (ad lib.)	
Bischoff, J. Jésus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	» 1.50
SCHUBERT, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
» Le Tilland, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
CHAZ, H. Chanson de Barbarine.	» 1.50
MEYER, C. Chant de fête, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.00
KIRBY, H. Ode aux oiseaux.	» 1.50
NORTH, C. Travail et Patrie.	» 1.50

L'ORPHEON DES ÉCOLES

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N° 1. Bagnora, J. La Filieuse, à 2 voix.	» 0.15
2. KIRBY, H. Dieu qui garde la patrie (succès) à 3 voix	
3. » Pastorale	»
4. » L'oraison dominicale (succès)	»
5. » Soyons unis	»
6. » Solitude (succès)	» 0.25
7. » La Filieuse	»
8. NORTH, C. Six chants de Noël	»
9. Bischoff, J. La filieuse (succès)	»
10. Kirby, H. Chant de Noël (succès)	»
11. CHASSIN, R. La Noël des petits enfants.	» 0.15
12. NORTH, C. La-haut.	»
13. » La Chanson des Filles.	» paraîtront
14. » Les Charbonniers des Alpes.	» très
15. » Les Clochettes filées.	» prochain-
16. » Le Chasseur suisse.	» ment.
17. » Le Livre de la vie.	»

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 15 chœurs arrangés sur des motifs d'opéras.
Spécialité de musique Profane et Religieuse pour Chœurs.

GRAND ET MAGNIFIQUE CHOIX D'ŒUVRES EN TOUT GENRE

Envoi en express par retour du courrier. — Les parties de chœur sont procurées très rapidement et à des prix exceptionnellement réduits.

Rabais important sur les œuvres chorales prises en nombre.

Maison fondée
en
1823.

Telephone 330
Télégraphie
Follschli
Lausanne.

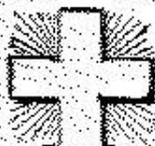
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LXXXV ANNEE N° 23

LAUSANNE — 3 juin 1890.



LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR-ET-ECOLE-RELIGIS-)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâtée, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA-DREVAIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Dullinont.

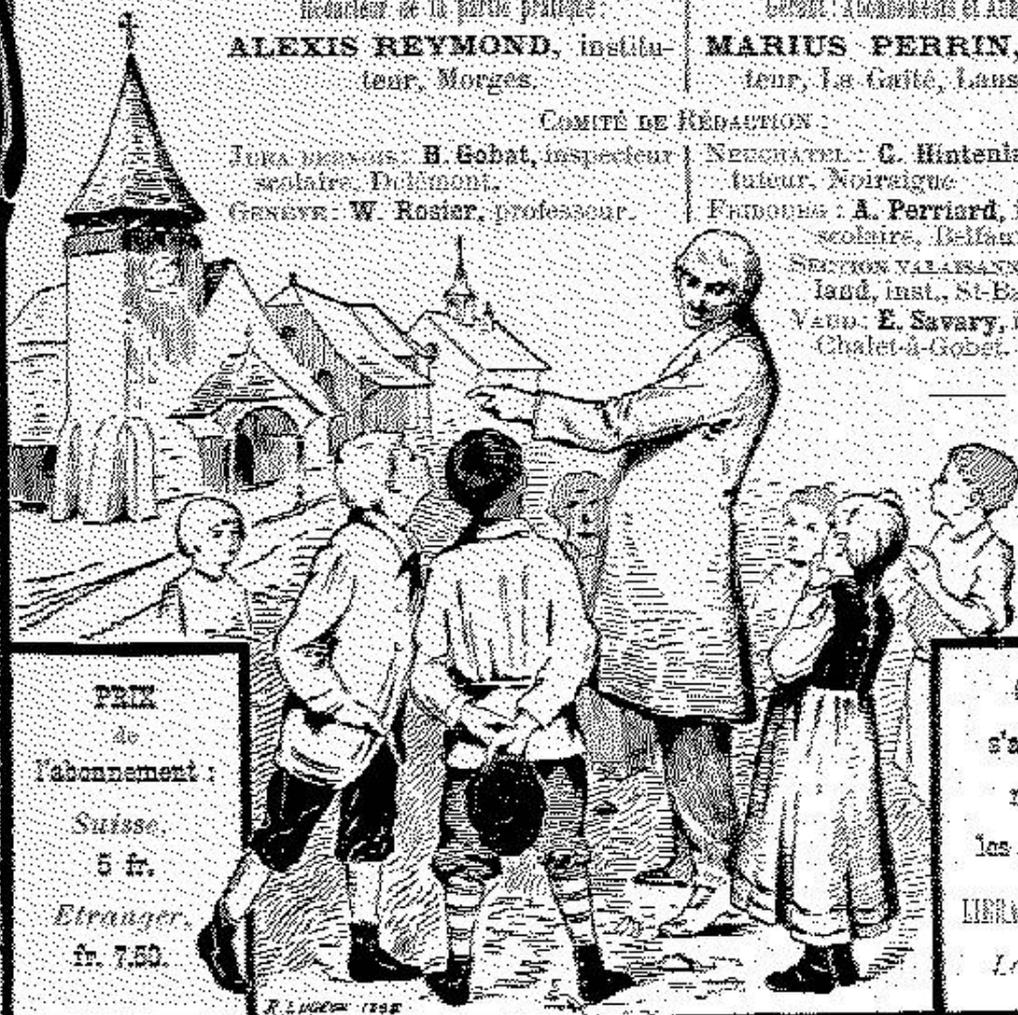
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Wintenzang**, instituteur, Noiraigue.

FAMONNE : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VALAISANNE : **U. Gail-land**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur, Chalet-à-Gobet.



PREX
de
l'abonnement :

Suisse
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
renseigner
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne

Tout ouvrage dont L'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Roster , William, prof.	Genève.	MM. Déroz , J.	Hier
Grossgurin , L., inst.	Genève.	Cornamusaz , F.	Levy
Pesson , Ch., inst.	Genève.	RoCHAT , P.	Yverdon.
Jura Bernois.		Jayet , L.	Lausanne.
MM. Mercerat , E., inst.	Sauvillier.	Vissinand , L.	Lausanne.
Duvolsin , H., direct.	Delémont.	Cloux , F.	Essertines.
Schaller , G., direct.	Porrentruy.	Failettaz , G.	Gimel.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Lambert , E.	Concise.
Baumgartner , A., ins.	Bielles.	Briod , E.	Fay.
Neuchâtel.		Martin , H.	Montena.
MM. Grandjean , A., inst.	Lochin.	Suisse allemande.	
Brand , W., inst.	Neuchâtel.	M. Fritsch , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweizer Lehrer-</i>	
M. Genoud , Léon, directeur.	Fribourg.	<i>verein.</i>	Zürich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Buchet , Max, conseiller		MM. Ferrin , Maxime, inst.	
d'Etat, prés. honoraire.	Lausanne.	interieur.	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic,		Sonnay , instituteur.	
président actif.	Lausanne.	secrétaire.	Montbéliard
Bardet , L., instituteur,			et Lausanne.
vice-président.	Lutry.		

AGENCE DE PUBLICITE

H

aassenstein &

V

ogler

Telephone

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRETION — CÉLÉRITÉ

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Matériel recommandé aux commissions d'écoles.

<i>Häzel.</i> Huit tableaux muraux, coloriés, pour l'enseignement par les yeux. 1° Le Printemps. 2° L'Été. 3° L'Automne. 4° L'Hiver. 5° La Ferme. 6° La Montagne. 7° La Forêt. 8° La Ville.	
Chaque tableau de 140 sur 90, monté sur toile avec œillets	Fr. 7 35
» » » » » monté sur toile avec rouleaux	» 9 70
<i>Rosier et Gabier.</i> Carte murale de l'Europe, recommandée par le Département de l'Instruction publique	» 25 —
<i>Rosier.</i> Carte murale muette de la Suisse et de l'Europe sur toile ardoisée	» 30 —
<i>Keller.</i> Carte murale de la Suisse	» 20 —
» Mappemonde, deux hémisphères	» 24 —
<i>Magnenat.</i> Carte murale du canton de Vaud	» 20 —
<i>Borel.</i> » de la Palestine	» 10 —
<i>Ziegler.</i> » muette de la Suisse	» 16 —
Collection de 11 solides géométriques en bois dans une caisse, avec serrure	» 24 —
Tableau du système métrique monté sur toile et rouleaux	» 12 —
Globes terrestres différentes grandeurs depuis	» 13 50
Tableaux noirs en bois et en ardoise, prix suivant les dimensions.	
Boulier compteur	» 8 —
Tableaux de lecture méthode analytico-synthétique, 36 tableaux collés sur 18 cartons	» 10 —
Boîte de 5 crayons de couleur pour le dessin géographique	» — 50
<i>Elständer, J.</i> L'Éducation au point de vue sociologique. In-8°	» 3 —
<i>Héman, G.</i> Éléments de psychologie pédagogique. In-12	» 2 —
<i>Herbert Spencer.</i> L'Éducation intellectuelle, morale et physique. Trad. nouvelle avec introduction, sommaire et notes, par A. BEAUMOND.	» 2 —
<i>Passonneaux, R.</i> 100 nouvelles, dictées préparatoires au brevet élémentaire et aux divers examens. In-12, cart.	» 3 —
Cahiers et albums de dessin, Plumes d'acier, Crayons, Gommages, Règles métriques plates et carrées, Équerres, Tés, Rapporteurs, Rubans métriques, Craie blanche et en couleur, Compas en bois pour tableau noir, Onglets gommés pour circulaires. Grand choix de modèles de dessin.	

LANGUE FRANÇAISE

Pour l'étude du français aux Allemands et la répétition de la grammaire par une nouvelle méthode très abrégée nous recommandons :

Elementarkursus

zur raschen und gründlichen

Einführung in die französische Sprache

mit besonderer Berücksichtigung des

französischen Sprechens

von Dr. **Joh. Ernl.**

3 PARTIES FR. 2 —

MM. les professeurs qui s'intéressent à cette méthode sont priés de la demander en examen.

En vente à la Librairie F. Payot, Lausanne, et chez l'éditeur

ERNEST RUHN, Bienne.

PUPITRES HYGIÉNIQUES
A. MAUCHAIN
GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Systeme breveté \oplus 3025 — Modele déposé.



Travail assis et debout.

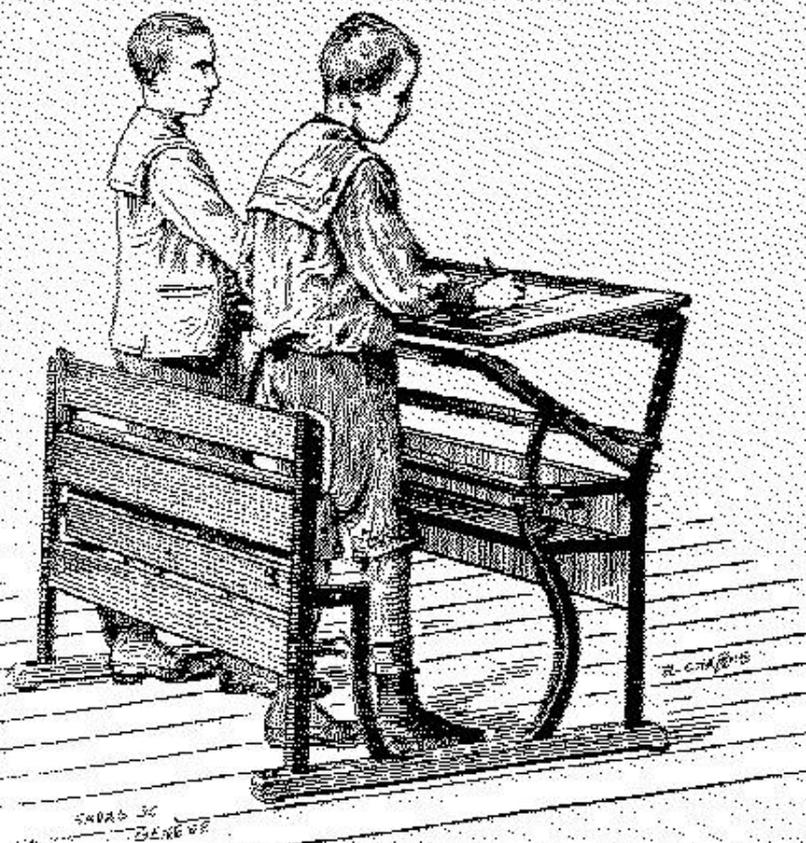
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.



Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modèle pour filles mais avec chaise ; fr. 45.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.

